

Envoi : 18/06/2019

Réception par le Préfet : 18/06/2019

Publication : 21/06/2019

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-6-8-4

Séance du vendredi 14 juin 2019

POLITIQUE DE REUSSITE EDUCATIVE

COLLEGES HEGENHEIM, SAINT EXUPERY MULHOUSE ET WINTZENHEIM DEMANDE SUBVENTIONS DSID/DSIL

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mmes BOHN, DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.
M. COUCHOT donne procuration à Mme RAPP.
M. DELMOND donne procuration à M. JANDER.
Mme DIETRICH donne procuration à M. HEMEDINGER.
M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.
Mme GROFF donne procuration à Mme DREXLER.
Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER Lucien.
M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.
Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Confirme les 3 demandes de subvention déposées le 15 mai dernier, au titre de la Dotation de soutien à l'investissement des départements et de la Dotation de soutien à l'investissement local, et concernant des opérations de restructuration/reconstruction en cours ou en projet, à savoir :

fonds sollicité	COLLEGE	OPERATION	COUT TOTAL PROJET (HT)	MONTANT SUBV SOLLICITE	TAUX
DSID	J. PREVERT WINTZENHEIM	restructuration du collège	8 002 939	2 400 881	30%
DSIL	3 FRONTIERES HEGENHEIM	démolition reconstruction bâtiment C	4 958 917	1 983 567	40%
DSIL	St-Exupéry MULHOUSE	reconstruction bâtiment F	6 644 833	2 657 933	40%

- Valide le fait que ces 3 opérations ne feront l'objet d'aucune autre demande d'aide publique et qu'elles seront réalisées par ailleurs sur fonds propres du Département (autofinancement),

- Complète les 3 dossiers déposés par la transmission aux services de la Préfecture de la présente délibération,

- Valide le fait que l'inscription budgétaire des recettes sera réalisée à réception des arrêtés de notification de subvention.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité